les amis de l'étang-la-ville

comité de défense et de protection Stagnovillois

N° 110/NOVEMBRE 2012 - 52ème ANNÉE

SOMMAIRE

***

LE TRAM TRAIN
pages 2

LA FORÊT
page 6

PORTES OUVERTES
pages 4 & 5

Ce bulletin a été préparé par:
Chantal Bastien, Louis Chauvin, Pierre Domin, Claude Dremaux, Anne-Marie Gadonneix, Marielle Papeil-Lalande, Jean Péchinot, Chantal Righenzi, Didier Schmitz, Janine Thoma, Jacques Toutain, le Comité de Défense et de Protection Stagnovillois.

BP 23 - 78620 L'ÉTANG-LA-VILLE
E-mail: comite@amis-letanglaville.org

Maquette et mise en pages:
INFOGRAPHIE J.TOUTAIN
Tél: 01 39 58 34 51

Impression : M.I.M.M. - 01 39 58 73 04

ÉDITORIAL

Cette carte postale représentant l'église de l'Étang dans son cadre boisé, évoque pleinement notre activité très orientée sur le patrimoine de notre commune, sa vie artistique et son environnement.

La vie artistique

La journée «Portes ouvertes» organisée avec les artistes stagnovillois, a permis une nouvelle fois à de nombreux visiteurs de découvrir l'importance de la création artistique dans notre village, par des professionnels et des amateurs. La journée ensolleillée du Samedi 23 juin a vu ces visiteurs, par petits groupes et plan à la main, découvrir des chemins inconnus, des cours pittoresques et des quartiers inhabituels. Ce sont ces artistes, auxquels viendront se joindre d'autres artistes de la région, que nous pourrons retrouver en fin d'année dans le salon maintenant traditionnel des Arts, pour la peinture et la sculture, et celui de la Création pour l'Artisanat d'Art.

L'Étang-la-Ville - Y. Slecht.

Le Patrimoine

L'église mise en valeur par notre artiste, voulue au XII siècle par la foi des villageois de l'époque et construite par des artisans utilisant des techniques à leur portée, a souffert des vicissitudes du temps et a besoin aujourd'hui d'une nouvelle restauration. Si celle-ci est principalement prise en charge par des subventions de la région et du département, nous avons tenu à proposer à nos concitoyens d'y participer directement au moyen d'une souscription centrée sur les vitraux de la nef. C'est ainsi que nous avons pu remettre à Monsieur le Maire un chèque de 18.616 euros correspondant au montant de cette restauration.

Par ailleurs, le dossier de la Croix Saint-Michel vient d'être accepté par la direction du Patrimoine, et les travaux devraient pouvoir commencer dès que les devis seront mis à jour.

C'est tout une page d'histoire qui sera sauvegardée : le souvenir de l'ermitage des moines de Chevaudeau et de la chapelle Saint-Michel du temps de Charlemagne.

Alors une année normale ?

Pas tout à fait, parce que loin de l'agitation nationale, cette année nous a permis de vivre deux événements le même jour : la décision définitive pour le Tram/Train et la première réunion de gestion de la forêt de Marly. Pour la Grande ceinture, c'est la fin d'une longue période d'incertitude et de quiproquos, et surtout de cette anomalie coûteuse du train qui va «de nulle part à ailleurs», en mettant sur les rails une solution logique. Pour la forêt, c'est le début d'une meilleure connaissance des problèmes soulevés par la gestion de la forêt.

Ainsi, c'est en toute confiance que nous aborderons l'année 2013.

Pour une équipe constructive, le Président,
Louis Chauvin

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET :

www.amis-letanglaville.org

La décision de mise en service d'un Tram/Train entre Saint-Germain RER A et Saint-Cyr RER C, avec correspondance à Saint-Nom, a été prise définitivement par le STIF (Syndicat des Transports Ile-de-France) le 11 Avril 2012. Après de nombreuses tergiversations, c'est une bonne nouvelle pour les stagnovillois et la fin d'un combat acharné des élus des communes intéressées et des associations regroupées en collectif.

Extrait du compte-rendu du comité de direction du STIF :

Le conseil du STIF présidé par JP Huchon a approuvé à l'unanimité le schéma de principe relatif au projet de Tangentielle Ouest - phase 1 - de Saint-Germain RER A à Saint-CYR RER C. L'objectif principal de ce projet est de répondre à la demande croissante de déplacements de banlieue à banlieue et d'assurer la desserte de pôles urbains de moyenne et grande couronne avec la mise en place de correspondances efficaces avec les lignes ferrées existantes.

La Tangentielle Ouest prolongée utilisera sur 18,7 Km une grande partie de l'infrastruture existante de la grande ceinture. Elle desservira en 30 minutes 11 stations (5 existantes aujourd'hui dont 3 en correspondance directe avec des modes lourds (RER A à Saint-Germain, lignes U et N/ Montparnasse et RER C à Saint-Cyr, ligne L à Saint-Nom). La distance moyenne entre chaque station sera de 2 Km.

La ligne sera desservie par des Tram/Trains avec une fréquence de passage soutenue toutes les 10 minutes en heures de pointe et 30 minutes en heures creuses.

Le début des travaux est prévu en 2015/2016 pour une mise en service fin 2018.

Ultérieurement une phase 2 permettra la liaison vers Achères, comme le montre le schéma ci-dessous.

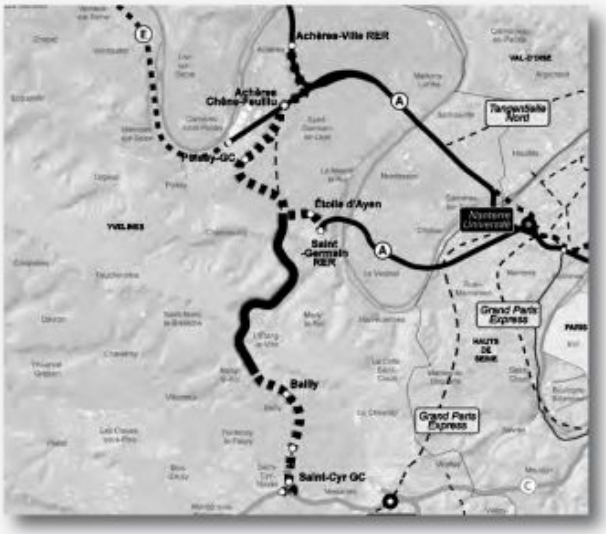

Financement

Le coût est estimé à 220 M€ (valeur janvier 2011).
Les études sont financées par l'état pour 15 M€ et par la région pour 35 M€.
Les travaux seront financés à parts égales entre région et département des Yvelines.
Le coût des 10 rames de Tram/Trains nécessaires au service de la ligne est estimé à 43 M€ qui seront financés à 100 % par le STIF.
Le coût d'exploitation sera pris en charge à 100 % par le STIF.

Historique

A l'occasion de cet évènement, revenons un peu sur le passé.
Construite à la demande des militaires pour desservir les nouveaux forts édifiés autour de Paris après la défaite de 1870, la grande ceinture servira surtout au transport des marchandises jusque dans les années 1970/80. Un service voyageurs permettra de faire le tour de Paris jusqu'en 1938.

Le chemin de fer a été le champion incontestable du transport dans la première moitié du XX ème siècle, jusqu'au moment où le développement du réseau routier et de l'industrie automobile lui fera perdre une partie de sa domination au profit des camions et des voitures. Les voies de la grande ceinture furent alors abandonnées à la rouille, alors que sa voisine, la ligne de St-Lazare à St-Nom-la-Bretêche gagnait d'autant plus de voyageurs que la route devenait peu à peu saturée.

Une cause en était la vague d'urbanisation de la région ouest après la guerre 39/45, à l'Étang comme de l'autre côté de la forêt, à Bailly, Noisy, St-Nom, ... Pour beaucoup de ces nouveaux habitants, notre train devenait le moyen de transport idéal et les abords de la gare de St-Nom allaient se tranformer en ce qu'ils sont aujourd'hui, un gigantesque parking sauvage.

Devant cette situation, le comité a réagi et proposé en 1978 une solution qui a rencontré un large assentiment en janvier 1980 : le report à Noisy-le-Roi du terminus de la ligne St-Lazare à St-Nom-la-Bretêche.

Le préfet de l'époque nous répondra : *«ce report figure effectivement au projet de SDAU de la région Ile-de-France, mais l'importance de la dépense, évaluée à 60 M de francs, conjuguée au montant prévisionnel du déficit d'exploitation en raison du faible trafic escompté, impose au conseil régional un examen approfondi de cette affaire».*

Mais tout projet de cette sorte demande des années et des années d'études et de tergiversations; il devait se compliquer avec le projet d'installation d'un saut de mouton dans la forêt de Marly !
Le fond de notre vallon aurait été défiguré par cet énorme nœud ferroviaire provoquant des nuisances très graves, tant pour le village de l'Étang que pour la forêt de Marly.

Tout l'Étang-la-Ville se souleva comme un seul homme, associations et population, des recours furent déposés par les associations et diverses organismes (6 au total). Les élus des communes riveraines de la grande ceinture se réunirent alors dans un syndicat, le SMERGC (syndicat mixte pour la réouverture de la grande ceinture), ainsi que les associations locales (12 au départ) dans un «Collectif grande Ceinture». Ces instances vont vite se révéler très actives : une nouvelle solution se fera jour pour orienter le projet en «tangentielle Ouest» avec un Tram/Train et des correspondances efficaces.

Mais la SNCF préférera ouvrir une première étape, le samedi 11 décembre 2004, avec un tronçon allant de Saint-Germain Grande Ceinture à Noisy-le-Roi, c'est à dire de «Nulle part» pour «Ailleurs». De plus ce tronçon a été équipé en éléments lourds (caténaires et ballast) pour pouvoir éventuellement recevoir par la suite des trains de marchandises.

C'est la nouvelle décision d'avril 2012 qui autorise la prolongation de ce tronçon et la réalisation des propositions du SMERGC et du collectif d'associations.

JEAN

ÉGLISE

LA SOUSCRIPTION

Il nous avait paru important que la restauration de l'église, monument classé faisant partie de notre patrimoine et situé en plein centre de notre village, ne soit pas uniquement prise en charge administrativement par des subventions et des emprunts, certes couverts par nos impôts, mais que le cœur des stagnovillois y soit associé directement.

Ce sont **160 donateurs** qui ont répondu à l'appel de notre souscription pour un don moyen de 125 euros, ce qui nous a permis de recueillir **la somme de 20.076 €uros**.

Que tous ces donateurs soient remerciés pour leur générosité et leur attachement à notre patrimoine..

LA CONVENTION

Le 25 juin 2012 le conseil municipal a adopté le texte d'une *«convention offre de concours pour participation à la restauration des vitraux de l'église Sainte-Anne»* entre la commune et notre association.

Nous avons donc pu remettre à Monsieur le Maire un chèque de 18.616 €uros correspondant au coût de la restauration des huit vitraux de la nef, réalisée au cours de la phase actuelle de restauration.

Le solde, 1.460 €uros, est laissé en compte en attendant de renouveler cette opération à l'occasion d'une autre phase de travaux : le chœur, la chapelle seigneuriale et les vitraux restants. Les frais ont été pris en charge intégralement par le Comité.

Les stagnovillois peuvent ainsi savoir à quoi exactement a été utilisé leur argent.

Cette souscription aura été la bienvenue puisque les travaux ont décelé des désordres plus importants que prévus à la base du clocher, nécessitant une intervention spécifique et retardant la réouverture de l'église au culte. Pour cette raison une demande supplémentaire de subvention a été demandée par la commune.

URBANISME

DES QUESTIONS, UNE INQUIETUDE

Les questions, que vous êtes nombreux à nous poser, montrent que la lecture des journaux et les informations apportées par la télévision ont pu vous inquiéter.

En effet le gouvernement a l'intention de porter le pourcentage de logements sociaux de 20 à 25 % et d'augmenter le taux des pénalités. Par ailleurs notre commune figure parmi les communes «carencées» (quel bel adjectif), c'est à dire qui sont en retard dans leur réalisation de logements sociaux.

Que faut-il penser de tout cela ?

Tout d'abord qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil automnal : nous n'atteindrons jamais les 20 ou 25 % et continuerons à payer des pénalités qui, en fait, diminuent en fonction des investissements en cours.

Mais surtout il faut bien voir que la voie prudente, choisie par la commune, est la bonne avec l'ouverture de plusieurs projets : réalisation de 24 logements dans les anciens bureaux du «Manoir» près de la gare de l'Étang, et actuellement le projet de 20 logements aux Brosses. En fonction de cela les représentants de l'état, conscients de la situation foncière de la commune, ne peuvent qu'apprécier les efforts que nous engageons pour poursuivre les actions prévues dans le PLU, et nous laisser la maîtrise des opérations.

UN RAPPEL

Rappelez-vous ce que nous avions écrit à plusieurs reprises dans ce bulletin, et en particulier en novembre 2006, bulletin N° 98 :

« **Notre orientation** (celle du Comité) **en découle :**

Planifier la réalisation progressive de quelques petits ensembles collectifs (de l'ordre de 20 à 30 logements) dispersés dans la commune, adaptés aux infrastuctures et bien intégrés dans leur environnement. Ces bâtiments - type Moulin vert - devront être insérés dans la configuration des terrains de façon à se fondre naturellement dans le paysage.

Les zones où pourraient être construites ces unités devraient être identifiées clairement dans le PLU et le droit de préemption actuel étendu à ces zones. (ce qui a été fait).

Nous savons que cela ne supprimera pas les pénalités, mais devrait permettre la définition d'un plan réaliste sur 20 ans, qui pourrait être approuvé par l'administration.

C'est pratiquement le cas aujourd'hui, ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec sérénité.»

Il n'y a rien à changer dans ce texte : suivre le PLU et rien que le PLU.

PORTES OUVERTES

Le ciel n'a guère été clément avec nous cette année !
Il est à peine exagéré de parler de déluge pour la journée de dimanche.
Ceux qui avaient organisé leur balade entre les différents ateliers le samedi avaient été bien inspirés…
Malgré cela, les vrais amateurs d'art ont bravé le vent et la pluie (pas toujours à pied…) pour ne pas manquer leurs artistes favoris.

Mary déjà malade n'a pas pu être des nôtres mais ses petits personnages au balcon nous accueillaient au soleil de sa cour intérieure où Colette nous proposait une perspective inhabituelle.

Christine avait rassemblé dans son avant-cour ses comparses de l'atelier du mercredi matin.

Un air marin soufflait grâce à Bernadette dans la cour des Hurtel.

Impressionnants les grès qu'Angelika arrive à sortir de son atelier.

Véronique dans son vaste atelier.

Le matériel et le sourire de Claire.

PORTES OUVERTES

Patrick revivant ses combats de jeunesse.

Valérie devant une toile dont elle nous dit que jamais elle ne s'en séparera.

Chez Michel les vives couleurs des toiles faisaient heureusement oublier le gris du ciel.

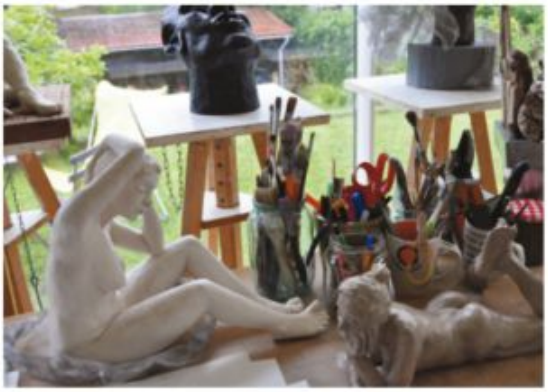

L'atelier de Pauline.

Chez Paule, il faut résister à l'envie de se déchausser pour entrer dans la toile et patauger dans la mer qui se retire.

Fred, espiègle interprète d'une sculpture d'Agnita.

Brigitte inspirée cette année par le Cantique des Cantiques.

Heidi dont on ne sait où commence l'atelier et où finit le séjour.

UNE CONCERTATION

La première réunion du «***Comité de Gestion Patrimoniale de la Forêt Domaniale de Marly»*** s'est tenue le 11 Avril dernier à Marly, présidée par M. Perrot, Maire de Marly, et assisté par M. James Directeur de l'agence interdépartementale de l'ONF.

Ce comité avait été mis en place au cours de la présentation du plan de gestion 2011/2018 le 17 Novembre 2010. C'est une instance de concertation qui a pour objet de «*mieux informer les participants sur les problèmes de gestion de la forêt et sur les travaux qui sont planifiés, dont les coupes, souvent mal comprises et mal vécues.*»

Cette réunion s'est déroulée en deux parties :
- Un rappel des principes de gestion durable d'une forêt publique.
- Les activités en forêt.

UN RAPPEL

L'ONF succède en 1964 à l'Administration des Eaux et Forêts créée par Colbert au XVII ème siècle.
C'est un établissement public à caractère industriel et commercial qui poursuit trois objectifs :

- Environnemental : protection des milieux, des espèces et de la biodiversité.
- Économique : production de bois.
- Social : accueil du public.

LES ACTIVITÉS EN COURS

Elles avaient été indiquées dans nos derniers bulletins :
- La parcelle 8, située dans le haut de la route des Muses, en régénération totale. Deux zones paysagères ont été mises en place à notre demande pour maintenir un rideau protecteur le long de l'autoroute. Les arbres correspondants seront coupés dans 4 ou 5 ans, lorsque les jeunes taillis auront pu se développer dans leur secteur.
- La parcelle 88 proche de la grande ceinture entre le centre technique et la gare de Saint-Nom. Il s'agit d'une parcelle ayant donné lieu à une coupe totale en 1985. C'est déjà une belle forêt avec des arbres d'une trentaine d'années. Une coupe sélective permettant le développement des meilleurs arbres vient s'être effectuée avec un soin très particulier : utilisation de cerclages en acier comme le montrent les photos ci-jointes. Le bois récolté est destiné au chauffage.
- La parcelle 119 proche elle aussi de la grande ceinture, mais entre la gare de Saint-Nom et la route de Noisy correspond à un jeune peuplement et va donner lieu à une coupe sélective d'éclaircissement.
- Une partie de la parcelle 11 donnera lieu à une coupe sélective d'amélioration l'an prochain avec un dégagement du taillis sur 20 mètres le long de la départementale 98 pour permettre la création d'un rideau protecteur au moment de la régénération. Une étude paysagère plus précise va être faite.
- La parcelle «Domaine présidentiel», dévastée en Novembre 2009, va être retravaillée en Octobre 2013 pour favoriser le développement des jeunes chênes et préparer une nouvelle et belle forêt pour nos petits-enfants.

LES NOUVEAUTÉS

C'est ce qui nous intéresse le plus.

L'idée de zones paysagères avait déjà été évoquée et réalisée simplement dans le cas de la route des Muses par le maintien d'ilôts d'arbres.

Mais une étude paysagère complète de la forêt de Marly vient d'être réalisée en 2011/2012. Son objectif est de réduire l'impact visuel des interventions sylvicoles.

C'est bien ce que nous souhaitons et cela nous donne l'occasion de réagir en concertation dans les réunions annuelles que nous devrons maintenant préparer avec grand soin. Le shéma joint montre un exemple d'étude paysagère réalisée sur la parcelle 15 en bordure de la route Royale, au delà du rond point de même nom. Il sera très intéressant de suivre cette réalisation qui devrait se faire l'an prochain.

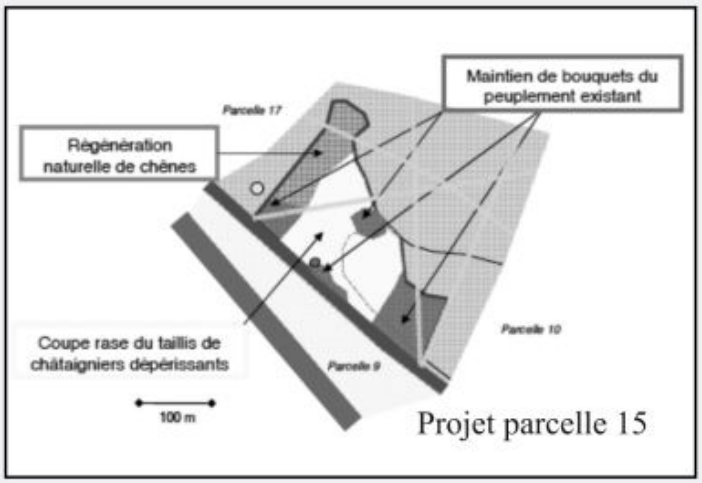

CONCLUSION

Dans ces réunions, et par nos contacts directs avec les agents forestiers, nous agirons sur **ce qui est à notre portée**, c'est à dire sur le détail des mises en place des zones paysagères, sans contester les méthodes utilisées comme la régénération naturelle avec coupes totales. Ces contacts se révèlent très positifs et nous permettent de bien comprendre les travaux en cours.

Par contre nous agirons avec l'association des «Amis des forêts» de Saint-Germain et Marly et **d'autres instances, à un niveau national,** pour demander que les méthodes utilisées soient de plus en plus adaptées aux forêts péri-urbaines et aux zones sensibles. En particulier, si les coupes totales devaient s'accélérer et provoquer l'augmentation des taillis, il faudrait essayer de freiner ou d'arrêter ce processus.

D'ailleurs un haut fonctionnaire de l'ONF reconnaissait «*que le meilleur entretien d'une forêt est celui qui ne se voit pas*», ce qui exclurait toute coupe totale.

MÉMENTO

Mary DALLOS vient de nous quitter.
Elle était française mais née britannique, Grace Mary Lloyd, à Genève. Après des études à Cambridge, elle a surpris sa famille en épousant Niklos Dallos qui lui, était hongrois. Avec autant d'influences étrangères, quoi de plus normal donc de travailler ensuite à l'OCDE ? Niklos était sculpteur et, dès que sa carrière lui en a laissé le temps, Mary est devenue céramiste. Après le décès de Niklos, elle s'est improvisée éditrice pour publier les souvenirs de celui-ci.
Mary était une grande voyageuse, parlait plusieurs langues dont le chinois.
Ses funérailles qui réunirent famille et amis furent un moment lumineux qu'elle-même aurait trouvé « merveilleux » selon son expression favorite. Un moment rempli de musique et de souvenirs affectueux. Elle nous manquera à l'Etang.

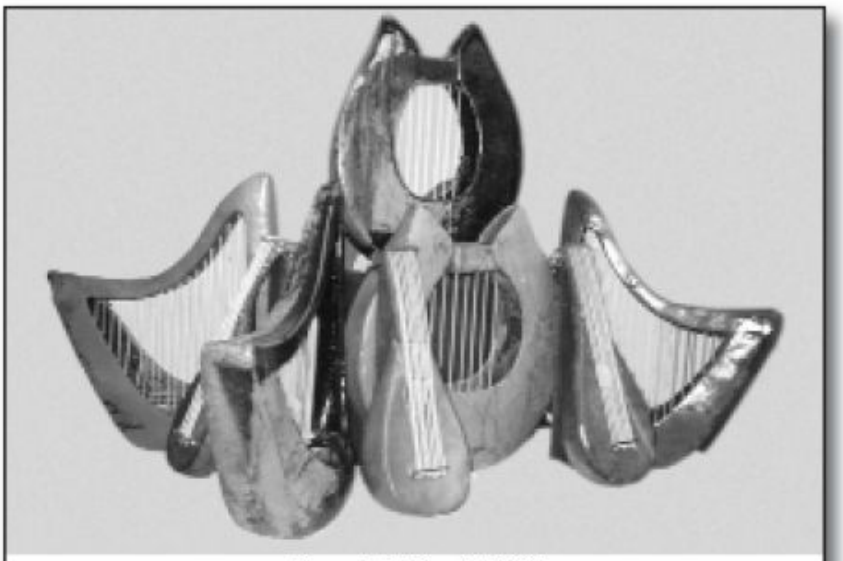

Des grès de Mary DALLOS.

ENQUÊTE

Donnez-nous votre avis !

Nous avons besoin de vos opinions.
La préparation d'un bulletin prend beaucoup de temps, de travail et son édition coûte de l'argent. Il est donc important que nous sachions comment vous le percevez.
Quelques minutes vous suffiront pour répondre à cette enquête.
Il vous suffira d'aller sur notre site:

www.amis-letanglaville.org

à la page «ENQUÊTE» et de cocher les cases correspondantes à vos réponses puis de cliquer sur «envoyer».

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné (Nom,Prénom).....

Adresse .....

Profession (facultatif).....

Déclare adhérer au **C**omité de **D**éfense et de **P**rotection **S**tagnovillois.
À cet effet, veuillez trouver ci-joint ma cotisation de 20 Euros pour l'exercice 2011 (membres bienfaiteurs à partir de 30 Euros).

L'Étang-la-Ville , le .....

Signature :.....

Comité de Défense et de Protection Stagnovillois BP 23 L'Étang-la-Ville 78620

E-mail: comite@amis-letanglaville.org

2ème Salon des Créateurs

1er décembre
10h-19h
2 décembre
10h-18h

Expo-vente d'objets d'exception

Entrée libre

Ateliers de démo

Espace Auberderie
78620 L'Etang-la-Ville

VENEZ NOMBREUX, PENSEZ À VOS CADEAUX DE NOËL, ET AUSSI DE FIN D'ANNÉE.

NOUS SERONS HEUREUX DE VOUS Y ACCUEILLIR AINSI QUE TOUS VOS AMIS.